

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 96-248 DU 29 Mai 1996
Portant nomination à titre normal
dans l'Ordre du Devouement
Congolais.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX.

- Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- Vu le décret n° 86/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la Dignité de Grand Croix ;
- Vu le décret n° 86/905 du 6 Août 1986, modifiant le décret n° 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, Devouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- Vu le décret n° 86/896 du 6 Août 1986, portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 91/824 du 15 Octobre 1991, portant nomination du Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 95/32 du 2 Février 1995, portant organisation des Intérim des Ministres ;

DECRETE

Article 1^{er}. - Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Devouement Congolais.

AU GRADE DE CHEVALIER

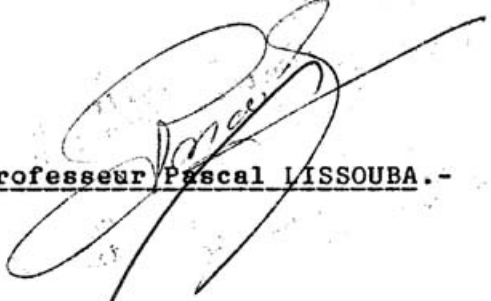
Monsieur (BIZENGA Jean François), Chef du Laboratoire ;
Monsieur (MA. A. François), Secrétaire d'Administration ;
Monsieur (MOUANGA Faustin), Planton ;

Article 2.- Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur sont applicables.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de réception, sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo, ~~et communiqué partout où besoin sera.-~~

Fait à Brazzaville, le 29 Mai 1996

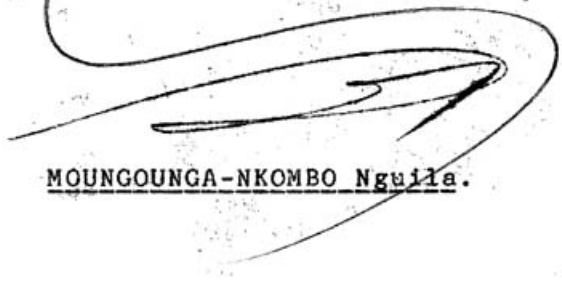
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,


Professeur Pascal LISSOUBA.-

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances, chargé
du Plan et de la Prospective,


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.


MOUNGOUNGA-NKOMBO Nguila.

